



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT Du MACA 2018

NOUS METTONS A DISPOSITION

- **L'inscription et le stand sont gratuits.**
- **1 stand** composé, de **2 chaises**, d'**1 table** (1.70 m x 0,80 m) et d'**1 grille sur demande** (190 cm x 0.90 cm)
- La communication autour de la manifestation (radio de la Save, journaux locaux, affichages, tracts, sites Internet spécialisés, magasins créatifs, associations...) dans les communes environnantes.
- Un **camion** ambulant pour **vous restaurer le midi** (ouvert aux clients également) installé sur la place du village. Repas à votre charge entre 8 et 10€. Pique -nique perso possible.
- Le **petit déjeuner est offert** par le Centre Social entre 9h15 à 10h00.
- La remise des prix du concours à 17h00 - **Sont récompensés les œuvres collectives et individuelles Prix du Jury - Prix du Public - Prix de la Mairie**
- **Ateliers gratuits pour tous et sans inscription**

NOUS VOUS DEMANDONS

- **D'installer et de décorer votre stand entre 8h00 et 9h15 précises le 19/11/2017 (les tables, chapiteaux, grilles et chaises seront déjà installés).**
- **Si vous en avez besoin, d'apporter rallonges électriques, multiprises, spots/lampes pour l'éclairage de votre stand.**
- **De ne pas ranger votre stand avant 17h30 et d'aider au rangement de la salle à la fin de la manifestation.**
- **D'aider à communiquer sur l'évènement par le biais de votre propre réseau (famille, amis, clients, collègues...).**